

Documents pontificaux

Bref du Souverain Pontife aux archevêques et évêques de l'Amérique latine.

Voici le Bref adressé par Léon XIII aux archevêques et évêques de l'Amérique latine réunis en concile, à Rome :

LÉON XIII PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Votre Concile Plénier, depuis longtemps désiré et préparé avec les soins les plus assidus, est enfin réuni ; il est pour vous un juste sujet de joie et Nous vous en félicitons très vivement. Nous avons, vous et Nous, un même sujet d'allégresse, à savoir la vive espérance qu'il naîtra de votre assemblée les fruits les plus riches en faveur des peuples de l'Amérique latine. Et cette espérance est chez Nous d'autant plus ferme que Nous avons vu l'ardeur que chacun de vous a mise à accourir volontiers à Rome, malgré les longues distances, et que Nous avons admiré la grande concorde qui vous a fait vous placer au-dessus de la diversité de vos nations pour vous consacrer tous aux travaux et aux affaires du Concile. Nous avons encore un autre motif d'affermir notre confiance dans l'amour et le dévouement qu'il vous a plu de témoigner à ce siège apostolique, dès l'ouverture du Concile, en Nous adressant une lettre toute pleine de respect et d'affection. C'est par cette union étroite avec la Chaire du bienheureux Pierre que vous méritez pour votre assemblée le très ample secours de la grâce divine, de telle sorte que vos travaux, commencés sous des auspices si favorables, s'achèveront en produisant les plus heureux résultats.

De Notre bienveillance, Vénérables Frères, vous n'avez certainement pas à en douter, Nous vous l'avons montrée quand, avec une grande joie, Nous avons entrete nu chacun de vous. Nous vous l'avons aussi témoignée quand Nous avons permis, pour donner plus d'éclat à votre assemblée, que ces séances publiques fussent tenues sous la présidence d'honneur de quelques membres du Collège des Cardinaux. Et enfin, Nous voulons que vous en ayez pour gage la bénédiction apostolique, présage des faveurs du ciel, que nous vous accordons à tous très affectueusement dans le Seigneur.

Donné à Rome, près de saint Pierre, le 23 juin de l'année 1899 de notre Pontificat la 22e.

MANDEMENT D'ENTRÉE
DE
Monseigneur F. X. Cloutier,

TROISIEME EVEQUE DES TROIS-RIVIERES.

FRANÇOIS XAVIER CLOUTIER, PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU
ET LA GRACE DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DES
TROIS-RIVIÈRES.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses,
et à tous les Fidèles de notre diocèse.*

SALUT ET BENEDICTION EN NOTRE SEIGNEUR.

Nos Très-Chers Frères,

I

Lorsque le Divin Sauveur voulut choisir ceux qui devaient être les continuateurs de son œuvre, il ne rechercha ni les grands, ni les savants, mais les petits et les pauvres ; et, de préférence à tous les autres, il prit de simples bateliers. Ces hommes, dépourvus de culture intellectuelle et de force morale, restèrent longtemps inaptes aux mystères de la doctrine sainte. *Adhuc et vos sine intellectu estis ?* (Math. 15-16), et incapables de sacrifices pour Dieu. *Sic non potuistis una hora vigilare mecum ?* (Math 26-40). Cependant vint le jour de la Pentecôte ; le Saint-Esprit descendit sur ces hommes, et les transforma. Leur intelligence fut ouverte à la vérité, même aux mystères les plus profonds de la foi, et ils se mirent à communiquer ces choses sublimes en diverses langues, selon qu'il était nécessaire. *Et ceperunt loqui variis linguis prout Spiritus Sanctus dabat eloqui illis.* (Act. 2-4) Leur cœur fut rempli de courage et de force, de sorte que rien ne fut plus capable de les arrêter dans la défense du nom de Jésus, et dans la promulgation de ses enseignements divins. *Non enim possumus quæ vidimus et audivimus non loqui.* (Act. 4-20).

E
Chers
son V
nent l

C
ces mi
infime
de Die
se sert
Cathéd
formé
entière
en flat
misère

N
l'infini
gnité,
cessaire
tat de
gloriae
monie
qui ont
Nous u
vous ne
que No
entrevu
Notre f
où il No
constitu
l'Eglise
voisine;
sentants
prêtres a
une foul
ties du d
pire d'u
laient le
plus viv
âme, l'en
les plus
de Nous
bonté de

Et p
possible
si élevée
bilités qu

En donnant des successeurs à ses Apôtres, Nos Très-Chers Frères, le Sauveur des hommes, parlant et agissant par son Vicaire, fait encore quelquefois de ces sélections qui étonnent le monde, et font mieux voir son action divine.

C'est ainsi que le 8 mai dernier, pour remplir l'un de ces ministères apostoliques devenu vacant, il désigna Notre infime personne propre tout au plus à faire éclater la gloire de Dieu qui agit, par l'impuissance de l'instrument dont il se sert. Nous eûmes Notre Pentecôte ; elle s'opéra dans Notre Cathédrale, il y a deux jours. Le Saint-Esprit a-t-il transformé Notre intelligence et Notre cœur, Notre âme toute entière, qui en avait un besoin absolu ? Nous n'oserions Nous en flatter, Nos Très Chers Frères, tant était grande Notre misère.

Nous aimons cependant à Nous rassurer, en pensant à l'infinie sagesse de Dieu, qui, voulant, malgré Notre indignité, Nous placer parmi les princes de l'Eglise, devait nécessairement Nous tirer de la poussière où Nous gisions. *Suscitatus de pulvere egenum ut sedeat cum principibus, et solium glorie teneat.* (I Rois-21-8.) Oh ! qu'elle a été belle cette cérémonie de Notre consécration épiscopale ! Ceux d'entre vous, qui ont pu y assister, en conserveront sans doute comme Nous un impérissable souvenir ; mais assurément aucun de vous ne pourra prétendre avoir éprouvé les mêmes émotions que Nous, avoir senti les mêmes touches de la grâce, avoir entrevu, comme Nous, à travers les ombres atténuées de Notre foi et les splendeurs du culte sacré, ce coin du ciel, où il Nous semblait que Dieu voulait Nous placer, pour Nous constituer votre Pasteur et votre Père. Quinze Princes de l'Eglise tant de la Puissance du Canada que de la République voisine, nombre de Dignitaires ecclésiastiques, et de Représentants du pouvoir séculier, des centaines de vénérables prêtres apportant le concours de leur foi et de leurs mérites, une foule compacte de pieux fidèles, venus de toutes les parties du diocèse et des diocèses avoisinants, tous, sous l'empire d'une même pensée et d'un même sentiment, formulaient leurs vœux les plus ardents et leurs supplications les plus vives, pour que l'Esprit-Saint, en descendant dans Notre âme, l'enrichît de tous ses dons et lui prodiguât ses faveurs les plus signalées. Ne Nous est-il pas permis, après cela, de Nous relever dans une confiance sans bornes en l'infinie bonté de Dieu, si fortement intéressé à Notre cause ?

Et pourtant, Nos Très-Chers Frères, il ne Nous paraît pas possible de dissiper Nos craintes, à la vue de cette dignité si élevée qui est devenue la Nôtre, et des graves responsabilités qu'elle comporte.

II

Il est vrai, le chemin est bien tracé devant Nous ; les aspérités de la voie, ses plus grandes difficultés, ont été écartées par Nos vénérables prédécesseurs. Personne de ceux qui ont eu l'avantage de connaître Monseigneur Thomas Cooke, le premier évêque de ce diocèse, n'a oublié sa vigilance pastorale si active, l'autorité de sa parole et de ses exemples, sa foi ardente, sa piété, sa confiance en Dieu. A lui, les rudes travaux de la fondation, les obstacles du début, les nécessités du premier développement, les calculs de l'organisation. Son zèle et son activité firent face à tout, jusqu'à ce que l'épreuve vint marquer ses œuvres du sceau divin, et préparer sa grande âme aux récompenses éternelles.

C'est alors que la Providence lui donna pour soutien, et plus tard pour successeur, l'illustre Monseigneur Louis François Lafèche, de sainte et très regrettée mémoire.

Nous ne pouvons, Nos Très Chers Frères, vous parler de ce Père bien-aimé, sans Nous sentir vivement ému, à la pensée de la perte irréparable que l'Eglise et la patrie ont faite en sa personne. Volontiers, Nous dirions avec les Livres Saints : *Cecidit corona capitis nostri, ve nobis !* Elle est tombée la couronne de notre tête, malheur à nous ! (Jér Lament 8-16). Les fastes de l'Eglise, comme celles du Canada, conserveront du moins son nom, avec cette auréole de grandeur, de vertus et de mérites, qui ne saurait s'en séparer.

Doué d'une grande largeur de vues et d'un coup d'œil très sûr, Monseigneur Lafèche eut bientôt fait de ramener l'ordre dans les finances de l'administration diocésaine, et de raffermir sur sa base le trône épiscopal fortement ébranlé. Après l'institution principale vinrent les établissements secondaires, et l'impulsion, partie du centre, se communiqua jusqu'aux points les plus reculés du diocèse, déterminant partout la restauration des temples, le renouvellement d'œuvres vieilles, le développement de fondations récentes, l'apparition même au fond des grandes vallées ou aux abords de la forêt de nouvelles paroisses et de nouveaux clochers, gages de consolations pour le fermier et d'espérances pour le colon. O vous, N. T. C. F., qui jouissez en paix du fruit de ces travaux et de la fécondité de ce talent administratif, que vous devez de reconnaissance à celui qui a si bien compris vos intérêts et les a servis avec un dévouement si constant !

Le champ d'action était dressé, ordonné, préparé pour une œuvre bien supérieure à ces soins matériels : le travail sur les âmes, sur les intelligences et les cœurs, en vue de leur formation, de leur direction et de leur bonheur. Avec son esprit naturellement synthétique, Mgr Lafèche ramena

tout à
justic
11-33)
tudes

V
zèle et
et de l
opport
autant
sion de
était p
dans le
l'Eglise
il était
fausse
qu'il s
tions q
rendait
Aussi,
qu'elle
toutes s
guemen
face de
l'éterni
voitée.
dans la
posséd
sévère,
nature.
avons p
sacerdot
témoign
simplici
humilité
les vues
en mêm
transport
les chain
qui, aux
populair
mer une
fut dans
avant to
de séjou
il s'envo
dessus d
comme s

tout à la foi, qui est le principe de toute victoire et de toute justice, *per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam* (Hébr. 11-33), et à la vérité qui est l'antidote de toutes les servitudes humaines, *veritas liberabit vos.* (Jean 8-32).

Voilà pourquoi, le caractère dominant de sa vie fut le zèle et la constance à propager les enseignements de la foi et de la vérité, et à les défendre en toute occasion. Toujours opportun, jamais opportuniste, inflexible sur les principes autant que charitable pour les personnes, voyait-il une occasion de proclamer une vérité, de quelque ordre qu'elle fût, il était prêt à le faire ; apercevait-il une erreur à combattre, dans le domaine religieux ou social, dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, dans les relations privées des citoyens, il était sur la brèche, incapable de souffrir qu'une doctrine fautive s'accréditât et prît racine. On a pu croire quelquefois qu'il soutenait des opinions ; pour lui, c'étaient des convictions que son amour du bien et ses connaissances approfondies rendaient nécessairement inébranlables et intransigeantes. Aussi, quand après les ardeurs de la lutte et les confusions qu'elle avait engendrées, les faits historiques vinrent justifier toutes ses prévisions, et proclamer l'exactitude de ses enseignements, le triomphe le plus complet s'opéra pour lui en face de la mort qui semblait vouloir le fuir, et au seuil de l'éternité où l'attendait la seule couronne qu'il ait jamais convoitée. Il semblerait peut-être qu'un homme aussi entier dans la doctrine et aussi redoutable aux ennemis du bien, dût posséder dans la vie privée quelque chose de rude et de sévère, qui fût comme l'apanage de son caractère et de sa nature. Il n'en fut rien cependant, et Nous, N. T. C. F., qui avons passé auprès de lui la plus grande partie de Notre vie sacerdotale, Nous sommes heureux de pouvoir donner un témoignage sûr de son exquise bonté de cœur, de sa parfaite simplicité, de sa déférence au sentiment d'autrui, de son humilité profonde. Sa conversation, toujours si utile par les vues si élevées qu'il savait sans cesse y introduire, était en même temps pleine de charmes et d'entraînement. Il y transportait même souvent cette éloquence irresistible, dont les chaires diocésaines ont tant de fois répété les accents, et qui, aux jours de nos solennités patriotiques ou de nos fêtes populaires, sut maintes fois ravir les foules et leur imprimer une forte poussée dans la voie du véritable progrès. Il fut dans la vie privée ce qu'il a été dans la vie publique, avant tout l'homme de la doctrine et de la vérité. Incapable de séjourner dans la terre à terre des choses humaines, il s'envolait sans cesse, par son coup d'œil philosophique, au-dessus de ces tristes réalités de la vie, et se plaisait à habiter, comme son élément, la région des idées et des principes.

Ennemi de tout ce qui n'est pas la vérité, il ne pouvait jamais admettre aucune ruse de l'amour-propre, aucun déguisement de sa pensée, aucun faux-fuyant de l'orgueil; il ne connut d'autre habileté que celle qui après tout reste victorieuse, l'habileté de la droiture et de la franchise. L'évêque, dit l'Apôtre saint Paul, doit être irrépréhensible, *oortet episcopum irreprehensibilem esse* (Tim. 3-2); il doit être nourri des paroles de la foi et de la doctrine, *enutritus verbis fidei, et bonæ doctrinæ*, (1 Tim. 3-6); Mgr Laffèche fut cet évêque, et il le fut dans toute l'étendue du terme.

Tel fut, N. T. C. F., celui dont Nous devons recueillir l'héritage glorieux. Vous comprendrez facilement tout ce que Nos craintes ont de fondé, quand surtout, à ces grands exemples de Nos prédécesseurs, vous comparez Nos humbles moyens et toute Notre misère, et que vous vous rappelez l'honneur sublime de l'épiscopat, et la charge redoutable qu'il impose

III

Quelle est, en effet, N. T. C. F., cette éminente dignité, dont l'évêque se trouve revêtu, par la mission qu'il reçoit du Vicaire de Jésus-Christ, et par la plénitude du sacerdoce qui lui est conférée? Pour la bien comprendre, il faut retracer le plan divin dans l'œuvre de la Rédemption, continuée par l'Eglise. Cette vie surnaturelle, que le Divin Sauveur a apportée au monde, et qui prépare la vie de la gloire, se communique par la foi, s'établit dans la grâce, et se maintient par l'exercice de l'autorité divine. En appelant ses apôtres et plus tard les évêques à être ses coopérateurs et ses substitués dans ce travail de la régénération de l'homme, Jésus-Christ leur transmet les paroles de la foi, qu'il a reçues de son Père, *Verba quæ dedisti mihi, dedi eis* (Jean 17-8); il leur donne le pouvoir de la réconciliation, *Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos*. (Matt. 28-19); il leur prescrit de nourrir les âmes de sa chair immolée, *Hoc facite in meam commemorationem* (Luc 22 19); de les vivifier par la grâce des sacrements, et de les régir avec autorité, *Qui vos audit, me audit, qui vos spernit, me spernit*. (Luc. 10-16). Le collège apostolique, auquel succède le corps épiscopal, est donc investi de toute la mission du Sauveur, et il a, pour remplir cette mission, toute sa puissance, toute sa vertu productrice de la grâce et du salut. " Le mystère de l'unité de l'Eglise, dit Bossuet, est dans les évêques, comme chefs du peuple fidèle; et l'ordre épiscopal enferme en soi avec plénitude l'esprit de fécondité de l'Eglise "

Gardons-nous de croire cependant, N. T. C. F., que ce n'est que collectivement que les évêques possèdent une telle

vertu e
prien, il
dans ch
dum par
à la tête
de Jésus
vine et
le nom
Episcopi
l'Eglise
comme
qui, dan
verselle,
tendres
suprême
L'Eglise
territori
nement
en posse
mêmes r
Christ;
pouvant
traire, in
que n'es
mais un
il comm
sauve. "
ses fils."
tremblé
F, qu'el
si peu el
tions, si
lons-Nou
Notre in
tions ard
sa force
puissio
comber s

Ces
de les dé
a établi
sanctus po
tout est
seulemen

vertu et de tels pouvoirs. " L'Épiscopat est un, dit St Cyprien, il n'est pas distribué par parties. il demeure tout entier dans chaque évêque, *Episcopatus unus est, cujus singuli in solidum partes tenent* (St Cyp. de unit. Eccl.) Donc, chaque évêque, à la tête du troupeau qui lui est confié, jouit des attributions de Jésus-Christ, régénérant les âmes, les animant de la vie divine et les préparant aux noces éternelles. Son diocèse prend le nom de l'épouse de Jésus-Christ ; c'est son épouse à lui : *Episcopi sunt sponsi Ecclesiae loco Christi* (Sum Theol.) c'est l'Eglise particulière qui est produite par l'Eglise universelle, comme une fleur sort de sa tige, mystérieux épanouissement qui, dans son éclosion retient tous les biens de l'Eglise universelle, sa foi, son baptême, ses sacrements, son esprit, les tendres sollicitudes du divin Pasteur, toujours Chef unique et suprême de l'Eglise entière et des troupeaux particuliers. L'Eglise particulière n'est donc pas une simple division territoriale, opérée pour une meilleure police dans le gouvernement ; non, elle est ce qu'est l'Eglise universelle ; elle est en possession de la même substance, de la même vie, des mêmes richesses, des mêmes fruits du sacerdoce de Jésus-Christ ; elle n'en diffère que par la stabilité de ces dons, elle, pouvant faillir et tomber, l'Eglise universelle étant, au contraire, infaillible, indéfectible et douée d'immortalité. L'Evêque n'est donc pas seulement un lieutenant, un délégué, mais un Chef, en qui Jésus Christ préside, un Prince, en qui il commande, un Pontife, en qui il régénère, il sanctifie, il sauve. " C'est par l'évêque dit St. Polycarpe, que Dieu adopte ses fils." O sublime dignité, devant laquelle les saints ont tremblé et pris la fuite, qui aurait jamais pu croire, N. T. C. F., qu'elle Nous fût réservée, à Nous si couvert de faiblesses, si peu élevé dans Nos sentiments, si étroit dans Nos aspirations, si impropre aux choses spirituelles ? Au moins, voulons-Nous, par la reconnaissance de Notre misère et l'aveu de Notre impuissance, en même temps que par Nos supplications ardentes et continues, obliger le ciel à Nous armer de sa force et à Nous revêtir de son pouvoir, pour que Nous puissions ne jamais faillir à l'honneur épiscopal et ne pas succomber sous le poids des obligations qu'il entraîne.

IV

Ces devoirs de l'évêque, N. T. C. F., il est très facile de les délimiter. La Sainte Ecriture dit que l'Esprit-Saint a établi les évêques pour régir l'Eglise de Dieu, *Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (Act. 28-28.) Régir, tout est dans ce mot. A la manière donc d'un roi, qui, non-seulement honore ses sujets, mais pourvoit à tous leurs besoins,

veille sur eux et les défend, l'évêque, Chef, Pasteur et Père, s'occupe avec dévouement de toutes les nécessités de ses ouailles, et comme ici tout est spirituel, Nous pouvons résumer dans les trois mots suivants cette œuvre de sollicitude pastorale : former la foi, nourrir de la grâce, gouverner.

Tout d'abord, l'évêque doit former la foi de son peuple. La foi est le premier principe du salut : il faut croire à Dieu pour le servir et au ciel pour le gagner. Or, la foi s'acquiert par la parole, *Fides ex auditu*, dit St. Paul, (Rom. 10-17). Comment croire en Jésus-Christ, si on n'entend pas parler de lui, *Quomodo credent ei, quem non audierunt?* (Rom. 10-14). L'évêque doit donc venir à son peuple les lèvres pleines de ces enseignements, qu'il a lui-même reçus du ciel, dont le dépôt sacré est dans l'Écriture et la tradition, et qui portent partout lumière et vie. La parole sainte, en effet, c'est la pensée de Dieu manifestée à l'homme, c'est Dieu lui-même se communiquant à sa créature, pour lui dire ce qu'elle est et ce qu'elle doit faire, ce que sont les choses qui l'entourent, et par-dessus tout ce qu'est son Créateur lui-même, et ce qu'il exige d'elle. L'évêque prêchera et fera ainsi communier son peuple à la parole de Jésus-Christ, selon l'expression des Saints Pères, comme à la table sacrée, il le fait communier à son corps et à son sang adorables. Il est juge, maintenant, de la foi, non pas en ce sens qu'il puisse définir les questions relatives à la foi, ce qui est une cause majeure réservée au Siège Apostolique; mais en ce sens qu'il a le droit, comme le devoir, de condamner tout enseignement contraire à la foi, et de juger et de reprendre tous ceux de ses sujets, qui feraient ainsi erreur sur la doctrine. *Episcopum oportet judicare, interpretari.* (Pont. Rom). Il prêchera, et par la diffusion de la parole sainte, il dissipera l'ignorance, enseignera les devoirs d'état, montrera le bonheur des diverses conditions, indiquera la route du ciel. Aux yeux des faibles que le monde entraîne, il fera briller l'éclat des récompenses éternelles, dissipant ainsi les illusions des beautés terrestres; les justes inquiets recevront de lui conseil et assurance dans leurs doutes, fermeté dans leurs résolutions; les pécheurs endurcis trembleront sous la menace des châtimens divers, et céderont sous l'aiguillon salutaire du remords; les membres souffrants de Jésus-Christ respireront le baume enivrant des consolations divines, et apprendront ainsi à chérir leur croix, et à verser leurs larmes avec amour.

L'évêque prêchera dans sa chaire propre et dans toutes les chaires de son diocèse, oralement et par écrit, dans ses mandemens, ses lettres pastorales, ses livres, comme par ses allocutions, ses sermons, ses entretiens, il prêchera par lui-même et par ceux qu'il enverra, par ses missionnaires, ses

curés,
se port
leur en
et des
les cam
l'humb
du mis
montag
Et cet
toutes
sûr. tou
salut d

Po
âmes l
tjour
vient d
Non es
The-s, 1
la grâce
tiques e
servir
soigneu
la mettr
votre bo
et qui la
illud. (1

Ce r
l'homme
product
d'abord,
cœur et
les prem
quoi l'ed
grante d
formatio
à sa fin
cation v
turelles
dépassan
dans le m
fin supr
nier cette
dre comp
de la con
choses ter
qu'un cer
d'coles,

curés, ses prêtres, à qui il donnera ou refusera l'autorisation, se portant ainsi garant de la sûreté de leur doctrine et de leur enseignement. Sa voix retentira aux oreilles des grands et des petits, des pauvres et des riches, dans les villes et dans les campagnes, sous les voûtes des cathédrales somptueuses, dans l'humble église du village, et jusque dans la petite chapelle du missionnaire perdue dans la forêt, au milieu des sombres montagnes, *in omnem terram exivit sous eorum* (Rom. 10-18). Et cette parole sera toujours simple pour être à la portée de toutes les intelligences, toujours mesurée pour être un guide sûr, toujours pleine de charité et brûlante de zèle pour le salut des âmes.

Pour que cette parole, N. T. C. F., produise dans vos âmes les effets qu'on a droit d'en attendre, vous devez toujours la recevoir avec foi, étant bien convaincus qu'elle vient de Dieu et qu'elle vous transmet les volontés divines. *Non est verbum hominum, sed... sicut est vere... verbum Dei* (I Th-s, 11-13); avec attention et respect, comme vous apportant la grâce divine et échappant par là nécessairement à vos critiques et à votre insoumission; avec un désir sincère de la conserver dans votre cœur, à l'exemple de Marie qui gardait soigneusement les paroles tombées des lèvres de Jésus, et de la mettre en pratique, en vue de la réforme de votre vie et de votre bonheur: Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent, *Beati qui audierunt verbum Dei et custodiunt illud.* (Luc, 11 28.)

Ce n'est pas seulement, N. T. C. F., à l'homme fait ou à l'homme avancé dans la vie, que l'évêque adresse sa parole productrice et conservatrice de la foi; c'est encore, et tout d'abord, à l'enfant qu'il doit ses soins, c'est dans son jeune cœur et dans son intelligence à peine ouverte qu'il doit jeter les premières semences de son enseignement. Voilà pourquoi l'éducation chrétienne de la jeunesse fait partie intégrante de sa première fonction. Le but de l'éducation est la formation de l'homme; or, former l'homme, c'est l'ordonner à sa fin, et sa fin, c'est le ciel, c'est Dieu. Donc, l'éducation vraie et complète est celle qui, aux connaissances naturelles joint les données surnaturelles, par lesquelles, dépassant l'horizon des choses visibles, l'homme pénètre dans le monde qui ne se voit pas, et s'achemine vers Dieu, sa fin suprême. Pour avoir de l'éducation une autre idée, il faut nier cette justice supérieure, à laquelle tout homme devra rendre compte de ses actes, et borner, en dépit des réclamations de la conscience, les destinées humaines au cercle étroit des choses terrestres. C'est par cette négation, consciente ou non, qu'un certain nombre d'hommes en sont arrivés à ce système d'écoles, où Dieu n'a plus sa place, où la religion, qui doit

faire le fond de l'éducation, est trouvée de trop, et où, conséquemment, ni les intelligences ne sauraient s'agrandir comme elles le doivent, ni les caractères se former par une juste discipline, ni les cœurs se préserver de cette corruption vers laquelle ils s'inclinent naturellement.

De quelque nom que l'on décore ces écoles, N. T. C. F., il faut les avoir en défiance et les fuir. " L'Eglise, dit sa Sainteté Léon XIII, gardienne de la foi, et chargée de la défendre, a toujours condamné les écoles neutres, ordonnant aux parents que dans une affaire aussi importante, ils mettent toute leur attention à les éviter. " (*Encyc. Nobilissimæ Genti*, 1884). Dix ans plus tard, le même Pontife écrivant aux évêques de Pologne, a renouvelé cette condamnation. " Que les parents, dit-il, ne se fassent pas illusion sur ce point..... Ils doivent se garder non-seulement des écoles et des lycées où l'on enseigne, de parti pris, des erreurs sur la religion ou dans lesquels l'impiété est à l'ordre du jour, mais ils *doivent* fuir également les écoles où l'on n'enseigne pas la religion, où ses préceptes et ses enseignements sont considérés comme inutiles."

Béni soit le Seigneur qui, jusqu'à ce moment, a préservé notre Province du fléau de ces écoles sans religion. A vous, N. T. C. F. de veiller attentivement, comme Nous, à ce qu'il ne s'introduise jamais, ni dans nos usages, ni dans nos lois, rien qui soit un achèvement à ce système d'éducation faux et désastreux, dont les conséquences sont la perversion des intelligences et la corruption des cœurs, l'anarchie et le désordre dans la société. L'ordre voulu de Dieu, est ici facile à rappeler ; les parents font l'éducation de leurs enfants, c'est la prescription de la nature ; l'Eglise surveille et dirige, c'est son droit et son devoir ; l'Etat aide, c'est son obligation. Ces rôles bien remplis, l'éducation est ce qu'elle doit être, toujours saine, toujours véritablement progressive, donnant à l'intelligence des lumières sans cesse grandissantes, et au cœur une formation qui lui permet de ne plus méconnaître la voix du devoir. C'est alors la vraie direction imprimée à toute la vie, c'est le bonheur ici-bas, en attendant l'éternelle félicité, *Adolescent, juxta viam suam, etiam cum senuerit non recedet ab eâ.* (Prov. 22-6)

Nous éprouvons un grand bonheur, N. T. C. F., à vous dire, au début de Notre administration, que Nous trouvons l'éducation dans Notre diocèse, sur un pied d'organisation satisfaisant. Il y a du progrès à réaliser, sans doute, et Nous y travaillerons de toutes Nos forces ; mais déjà les résultats obtenus sont de nature à Nous réjouir, parce qu'ils Nous assurent le concours de votre bonne volonté, et qu'ils sont le gage de succès toujours croissants à l'avenir. Nous bénissons surtout la Providence de ce qu'elle a permis, qu'à ces éduca-

teurs
forma
coun
se jo
teurs
dant
devo
ressou
d'initi
des co
gricul
de pié
jeunes
Les un
famill
domes
une fo
et solid
des cor
de la s
vertu é
ment,
complè
Notre s
de diffi
ment e
y consa
marqua
tu, cap
notre s
consola
rageme

Dar
ministè
T. C. F.
enfin il
séquenc
donné d
que sort
irrévoca
rité, à la
et enseig
Pape et
terpréat
quemme
qu'éclair
vous crih

teurs laïques nombreux et dévoués, qui se consacrent à la formation de l'enfance et de la jeunesse, un bon nombre de communautés religieuses d'hommes et de femmes sont venues se joindre, pour préparer à l'Église et à la patrie des serviteurs fidèles, des générations puissantes pour le bien. Pendant que ces religieux, qui se sont faits du dévouement un devoir d'état et une loi, munis d'un autre côté de toutes les ressources de l'expérience et du travail en commun, s'efforcent d'initier les jeunes garçons à la vie chrétienne et aux éléments des connaissances profanes pour les diriger ensuite vers l'agriculture, le commerce et l'industrie, ces religieux pleines de piété, de zèle et d'abnégation, s'appliquent à préparer les jeunes filles à la carrière où Dieu les veut pour plus tard. Les unes parmi ces enfants devront être un jour des mères de famille, chargées de donner la première formation au foyer domestique; on les prépare à cette mission importante par une foi éclairée, une piété sincère des connaissances, utiles et solides. D'autres sont appelées à devenir les messagères des consolations divines et les appuis des membres souffrants de la société; elles se disposent à ce rôle sublime par une vertu éprouvée, par des habitudes d'abnégation et de dévouement, en même temps que par des études plus variées et plus complètes. Avec quelle joie surtout, N. T. C. F., nous voyons Notre Séminaire diocésain parvenu, malgré une longue série de difficultés et d'épreuves, à un développement relativement complet. Des prêtres dévoués, instruits et expérimentés y consacrent leur vie à préparer à la société ses sujets les plus marquants, et à l'Église des ouvriers pleins de zèle et de vertu, capables de soutenir partout avec honneur les intérêts de notre sainte religion. Si c'est là pour Nous un sujet de grande consolation, ce doit être pour vous un profond motif d'encouragement et de confiance.

Dans l'accomplissement de cette fonction si grave de son ministère, la formation de la foi de ses fidèles, l'évêque, N. T. C. F., ne peut se défendre d'une véritable anxiété; car enfin il peut errer lui-même, et qu'elles seraient alors les conséquences pour son troupeau? Un moyen cependant lui est donné de se préserver de toute erreur, et de se revêtir en quelque sorte d'infailibilité: c'est de s'attacher d'une manière irrévocable au Siège Apostolique, qui est la colonne de la vérité, à la Chaire de Pierre, d'où Jésus-Christ lui-même parle et enseigne par son Vicaire. Sa doctrine sera donc celle du Pape et par là même celle de Jésus-Christ; ses leçons, ses interprétations seront inspirées par le St Siège, et seront conséquemment pour le troupeau une lumière, un guide aussi sûr qu'éclairé. Voilà, dit Notre-Seigneur, que Satan a demandé à vous cribler, vous, le collègue des évêques, comme on crible le

froment, *Ecce Satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum*, c'est à dire à vous agiter par l'incertitude des questions et par le danger de l'erreur ; mais j'ai prié pour toi. Pierre, afin que ta foi ne défaille pas. *Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua* ; et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères, *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.* (Luc 22-31,32.)

V

Si l'évêque. N. T. C. F., par sa parole et ses enseignements, appelle son peuple à la foi, ce n'est que dans le but de le faire entrer par là dans la vie nouvelle, et de lui en faire goûter toutes les suaves réalités. Il veut, au moyen de la grâce, le faire vivre de la vie de Dieu. *Efficiamini divina consortes naturæ* (2 Petr. 1-4), afin qu'après l'apprentissage des jours présents, ce peuple puisse consommer cette vie dans l'éternelle félicité. La prière est le premier moyen qu'il emploie pour cela. Mais cette prière n'est pas la prière isolée déjà puissante sur le cœur de Dieu, quand elle part de lèvres pures et d'une âme humble et confiante ; *Oratio humiliantis se, nubes penetrabit* (Eccel 35 21) ; ce n'est pas seulement la prière associée, à laquelle Jésus-Christ a donné une garantie spéciale d'efficacité, *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum* (Mat. 18-20) ; c'est beaucoup plus que cela, c'est la grande prière liturgique, dans laquelle l'Eglise fait entendre à son divin époux ses ineffables gémissements, ses amoureuses supplications en faveur de ses enfants qu'elle veut sauver du danger, et dont elle cherche à assurer le bonheur. L'évêque va monter à l'autel pour offrir à Dieu l'Auguste sacrifice. Mais le fera il seul ? Non, il a toute une couronne de prêtres, qu'il s'est donnés par son pouvoir consécrateur, *Episcopum oportet consecrare, ordinari, offerre*, (Pt. Rom.), qui sont sacrificateurs comme lui, et qui, de concert avec lui, vont présenter au Ciel l'Agneau immolé pour le salut du genre humain. Voyez-les ces prêtres, dispersés ça et là au milieu du troupeau, pour mieux scruter ses besoins et le secourir avec plus de promptitude ; voyez-les, à l'instar de leur évêque et en union avec lui, renouveler sur tous les points du diocèse le sacrifice du Calvaire, pour fléchir la colère du Tout-Puissant et faire descendre sur le peuple entier un océan de grâces et de lumières. Quelle source intarissable de faveurs et de bénédictions ! Et cette sublime supplication du clergé uni à l'évêque, va se continuer à toutes les heures du jour par la récitation de l'office divin et la psalmodie des hymnes sacrés, à laquelle se joindront à l'ombre des cloîtres et au fond des solitudes, les voix les plus pures du troupeau et tous les accents de la piété chrétienne. "L'Eglise, dit Saint Ignace,

est un
les co
les ra
cette

laque
par sa
peupl
malhe
et con
conju
foyer
prises
la pro
secour
terre e
relevé
la scèn
se rep
té s'ou
par el
sables
en pai
perma
cherch
civitate

O
tres m
naux
la tran
ments,
régéné
même,
tion pa
mare (
vrage
ché, il
si, dans
eux-mê
par le
cremen
et enfi
prête a
lui env
l'exil à
sant ses
prend s

est une harpe divine : les prêtres s'unissent à l'Evêque comme les cordes de la lyre s'unissent au bois de l'instrument qui les rassemble, et, dans cette union des âmes et des voix, sur cette lyre de l'Eglise, l'Esprit-Saint chante Jésus-Christ."

C'est ainsi, N. T. C. F., que cette prière liturgique, à laquelle préside l'évêque, et qui se fait en son nom comme par sa volonté, oblige le ciel à sourire à la terre, et assure au peuple chrétien la grâce et la vie. Par elle, les larmes du malheureux sont séchées, et les cœurs affligés reçoivent force et consolation ; par elle, les malheurs publics et privés sont conjurés, la rosée du ciel descend sur la terre et la féconde, le foyer domestique goûte la tranquillité dans l'ordre, les entreprises en harmonie avec les desseins de Dieu sont favorisées, la prospérité s'établit partout ; par elle, les pauvres sont secourus et encouragés, ceux qui possèdent les biens de la terre en usent chrétiennement, les petits et les faibles sont relevés, les malades sont soulagés et guéris, et ceux sur qui la scène de ce monde va se replier, comme sur le voyageur se replie la tente qui l'a un instant abrité, voient avec sérénité s'ouvrir devant eux les horizons qui ne se ferment plus ; par elle enfin, les âmes, s'élevant au-dessus des choses périssables de ce monde qu'elles apprennent à dédaigner, vivent en paix sous le regard de Dieu, dans l'attente de cette cité permanente, qu'elles ne trouvent pas ici-bas, mais qu'elles cherchent sûrement dans l'avenir, *Non habemus hic manentem civitatem sed futuram inquirimus.* (Thes. 13-14)

Outre la prière, N. T. C. F., l'évêque possède encore d'autres moyens de procurer à son peuple la grâce divine. Les canaux mystérieux que le Sauveur des hommes a établis pour la transmettre du ciel à la terre, et que l'on nomme les sacrements, l'Evêque les adapte fidèlement à son troupeau. Il régénère dans les eaux sanctifiantes du baptême, soit par lui-même, soit par d'autres ; il complète cette œuvre de régénération par la confirmation, *Episcopum oportet baptizare et confirmare* (Pont Rom) ; lorsque, dans le cours de la vie, cet ouvrage de la sanctification de l'âme est interrompu par le péché, il envoie des ministres pour le réparer par la pénitence ; si, dans le sacrement de mariage, les époux se communiquent eux-mêmes la grâce, c'est qu'ils en ont reçu de lui le moyen par le baptême ; l'Eucharistie qui est le centre de tous les sacrements, c'est lui qui la célèbre, ou qui autorise à la célébrer ; et enfin, quand le chrétien, sur les confins de la vie, s'apprête aux derniers combats contre l'ennemi du salut, l'évêque lui envoie, en même temps que le Viatique sacré qui relie l'exil à la patrie, l'onction sainte par laquelle le mourant brisant ses attaches terrestres et s'assurant le triomphe suprême, prend son essor vers le séjour du bonheur véritable.

L'évêque est donc, N. T. C. F., le sanctificateur de son peuple, comme il en est l'apôtre et l'évangéliste. Quelle sainteté de vie et de mœurs ne lui faut-il pas pour cela ? Avec quelle foi ne devra-t-il pas remplir les fonctions de ce sacerdoce divin, dont il a reçu la plénitude ! Avec quelle charité pour les âmes et quel constant labeur ne devra-t-il pas s'appliquer à former Jésus Christ en elles, à l'y développer et à l'y fortifier ! De votre côté, N. T. C. F., vous comprendrez que, pour être sanctifiés par votre évêque, il vous faut vous attacher à lui, prier avec lui, en lui et pour lui, chercher en lui, comme en ses fidèles coopérateurs, le secours d'en haut, l'appui de votre faiblesse, le relèvement de vos misères, le soutien de votre constance. Sa houlette pastorale vous conduira dans les gras pâturages, où vos âmes seront abondamment nourries de l'aliment divin de la grâce, qui fera disparaître les âpretés du désert de la vie, et vous réjouira dans l'abondance des bénédictions célestes. *Pinguescent speciosa deserti et exultatione colles accingentur*. (Ps. 64-13).

VI

Cet homme nouveau, N. T. C. F., cette créature régénérée que Jésus Christ s'est formée par la doctrine sainte, qu'il a nourrie de sa grâce par les sacrements, lui appartient par droit de conquête, comme elle lui appartenait déjà par droit de création. Il l'eut la régir et la gouverner. Or, Jésus-Christ gouverne dans l'Eglise universelle par l'entremise de son Vicaire, à qui il a dit : Pais mes agneaux, pais mes brebis. *Pasce agnos meos, pasce oves meas* (Jean, 21-15-17) Cette autorité du vicaire de Jésus Christ est pleine et entière ; elle satisfait à toutes les nécessités du peuple chrétien ; les évêques eux-mêmes reconnaissent dans le Pape leur unique chef, représentant visiblement le Chef invisible Jésus-Christ. De cette autorité suprême partent les canons, les jugements, les sentences, qui soumettent toutes les volontés ; les actes administratifs, qui pourvoient à tous les besoins et règlent tout suivant l'ordre et selon les intérêts des âmes.

Ce pouvoir à la fois législatif, judiciaire et exécutif, descendant cependant de l'Eglise universelle à l'Eglise particulière, du Pape à l'évêque, car l'évêque possède aussi toute l'opération de Jésus-Christ ; la différence consiste ici en ce que le gouvernement est réduit aux proportions d'un peuple déterminé, en ce que l'autorité particulière est subordonnée à l'autorité générale et première.

L'évêque peut donc, en vue du bien spirituel de son diocèse, faire des lois qui obligent ses sujets, pourvu qu'il n'y ait en cela aucune atteinte aux lois générales de l'Eglise. Il

a d
sain
son
tiqu
pren
pou
l'évê
pein
taire
canta
atten
c'est
com
que
dans
des b
tion a

I
étend
minis
de fer
toute
confia
ture,
vers s
omnia
et fern
divin d
ment d
cesseur
dique,
qui ex
tique d
autant

No
charge
ce mode
somm
loi de le
ceur et
qu'il est
langage
père, oh
celui qu
efforcero
ricorde q
générosit

a droit de pourvoir à la mise en application de ces lois diocésaines, comme aussi à celle des lois communes. Il évoque à son tribunal toutes les causes, qui relèvent du for ecclésiastique, moins celles qui sont réservées au Pape, et le juge en première instance; et, comme sans le pouvoir coercitif, les pouvoirs législatif et judiciaire seraient souvent illusoires, l'évêque est investi du droit d'infliger des censures et des peines à ceux de ses sujets, clercs ou laïques, qui seraient réfractaires. "J'ai déjà jugé, dit St Paul (I Cor. 5-3-5) en dénonçant l'incestueux de Corinthe, celui qui a commis un tel attentat... qu'il soit livré à Satan, *tradere hujusmodi Satanae*" c'est-à-dire qu'il soit retranché de la société des fidèles, excommunié pour un temps. Le pouvoir administratif de l'évêque s'étend à toutes les choses, qui ont rapport à la religion dans son diocèse, particulièrement: la collation des offices et des bénéfices, l'érection de nouvelles paroisses, l'administration des biens ecclésiastiques.

Il importe de remarquer, N. T. C. F., que ce pouvoir si étendu de l'évêque, relativement au gouvernement et à l'administration, est revêtu d'un tel caractère de mansuétude et de fermeté, qu'il doit exclure de votre part toute défiance et toute crainte, et ne vous inspirer que des sentiments de confiance et d'amour obéissant. "La sagesse, dit la Sainte Ecriture, dispose tout dans la douceur, et marche avec fermeté vers son but, *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter*". (Sap. 8-1). *Suaviter et fortiter*, avec douceur et fermeté, voilà, en deux mots, le mode du gouvernement divin dans le monde; ce doit être aussi la règle du gouvernement de l'évêque dans son diocèse. Notre vénérable prédécesseur avait adopté ces deux mots mêmes comme devise héraldique, Nous en avons choisi deux autres du livre des Juges, qui exprime la même pensée. Puissions-Nous, dans la pratique de notre administration, observer cette devise avec autant de fidélité qu'il l'a fait!

Nous trouvons, du reste, dans le caractère de Notre charge tout ce qu'il faut pour Nous empêcher de dévier de ce mode de direction, le seul convenable. Tout d'abord, Nous sommes votre Père dans l'ordre de la grâce, et n'est-ce pas la loi de la nature qu'un père conduise ses enfants avec douceur et bonté? N'est-ce pas même en se faisant violence, qu'il est quelque fois obligé de prendre vis-à-vis d'eux un langage sévère et une attitude ferme? Nous sommes votre père, oh! de tous Nos titres à votre égard, ce sera toujours celui que Nous préférerons. Comptez bien que Nous Nous efforcerons toujours d'avoir pour vous ces entrailles de miséricorde que seule la charité de Jésus-Christ peut donner, cette générosité qui s'oublie elle-même pour être toute entière aux

autres, cette tendresse qui compatit à toutes les souffrances, et qui verse sur toutes les plaies le baume des consolations, ce dévouement qui est capable de tous les sacrifices, et qui ne s'épargne jamais quand il s'agit de faire le bonheur d'autrui. Quels que soient donc, N. T. C. F., vos peines et vos chagrins, vos embarras et vos troubles, vos douleurs et vos afflictions, présentez-vous avec confiance à celui qui est constitué votre père, et qui vous aime très-fortement; ouvrez-lui votre cœur, parlez-lui avec franchise et abandon; il demandera à Dieu, en vertu du pouvoir apostolique qui lui est confié, de vous guérir de vos blessures et de vos maladies, de vous soulager dans vos infirmités, de vous venir en aide dans votre malheur, de vous aider dans toutes vos tribulations; il le suppliera de vous éclairer dans vos doutes, de vous relever dans vos faiblesses, de vous ramener de vos égarements, de vous pardonner vos fautes, de bénir votre repentir et vos efforts pour le bien. Notre amour pour vous, N. T. C. F., ne pourra calmer ses inquiétudes, que lorsqu'il vous verra heureux dans la paix de Jésus-Christ, marchant fidèlement dans la voie du ciel, où toutes les larmes seront séchées et toutes les douleurs éteintes: *Cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi* (Phil. 1-8).

Cette même charité, N. T. C. F., Nous donnera pourtant aussi cette fermeté qui est nécessaire pour le bien. Mais quand s'exercera-t-elle? En face des ennemis, qui en voudront à votre tranquillité et à votre bonheur, en face de vos passions peut-être qui se conjureront pour votre perte, en face des adversaires de la vérité qu'il faudra démasquer, en face des adeptes des fausses doctrines, que Nous devons combattre à outrance pour les empêcher de répandre parmi vous leurs principes pernicieux, de jeter la zizanie dans vos rangs, et de préparer votre ruine. Dans ces circonstances difficiles, Nous devons être comme un mur d'airain pour vous protéger. *Pro muro erant nobis tum in nocte quam in die* (1 Rois. 25.-16.) comme un glaive pour vous défendre. *Posuit os meum quasi gladium acutum?* (Isaïe, 49.-2); afin que toujours vous soyez conservés dans la foi et la vérité, qui sont la source du salut. Nous ne saurions comprendre, N. T. C. F., comment on peut quelquefois, par crainte ou par intérêt, trouver opportun de sacrifier la vérité, en tout ou en partie, pour plaire aux hommes et se concilier leurs bonnes grâces. La vérité est ce qui conduit à la lumière, *Qui facit veritatem venit ad lucem* (Jean 3-21); en dehors de la vérité, il n'y a que ténèbres, qu'abîmes, que malheurs. On ne peut donc jamais fléchir sur la doctrine, sur les principes, qui sont éternels, et l'on doit mettre autant de constance et de fermeté à les défendre, que de prudence, de zèle éclairé et de charité à en faire l'application, *sit vobiscum gratia..... in veritate et charitate.* (2 Jean, 3.)

être
vos
été
ave
rest
Chr
Nou
effor
pôir
se, e
les n
unum
corpo
exact
rem
mem
fusse
droit
drai
pour
fait
voion
des m
volue
son in
qu'au
même
sève c
tous l
l'emp
nauté
être to
étroite
troupe
et le tr
persév
O v
l'appui
humble
les et d
Christ,
comme
son con
consolat

VII

Voilà, N. T. C. F., le sublime ministère qui vient de Nous être confié par l'épiscopat. Nous l'avons décrit et placé sous vos yeux, avec autant de clarté et d'exactitude qu'il Nous a été possible de le faire ; Nous vous avons fait voir comment, avec la grâce de Dieu, Nous entendons le remplir ; il ne Nous reste plus qu'à vous supplier instamment, au nom de Jésus-Christ que Nous remplaçons, et au nom de vos âmes que Nous devons sauver, d'assurer le succès de Nos humbles efforts par le concours constant de votre bonne volonté. L'apôtre St Paul voulant montrer la divine harmonie de l'Eglise, et sa puissance pour le bien, la compare à un corps dont les membres sont étroitement unis sous un seul chef, *Corpus unum est, et membra habet multa* (I Cor. 12-12). *Et ipse est caput corporis Ecclesie*, (Colos 1-18). La même comparaison convient exactement à l'église particulière ou diocésaine. L'évêque, remplaçant de Jésus-Christ, est la tête ; les autres sont les membres. Or, conviendrait-il que la tête et les membres ne fussent pas étroitement unis, ou fussent divisés ? Convendrait-il que la tête obéît à la main ou au pied ? Qu'advierait-il si le bras voulait commander au chef ? Evidemment, pour que l'ordre règne, et que le bien de tous soit procuré, il faut que le commandement parte d'en haut, et que toutes les volontés se courbent dans l'obéissance ; il faut que chacun des membres soit content de la part d'action, qui lui est dévolue, et qu'il s'en acquitte avec fidélité ; comptant bien que son intérêt propre n'est pas opposé à l'intérêt commun, mais qu'au contraire il le prépare et le suppose ; il faut que le même esprit anime toutes les parties du corps, que la même sève circule partout ; que l'union la plus étroite existe entre tous les membres, que tous enfin pensent et agissent sous l'empire des mêmes sentiments, et dans une même communauté de vues et d'intentions. Puisse-t-il, N. T. C. F., en être toujours ainsi entre vous et Nous, afin que, par cette union étroite des âmes, la paix du ciel règne sans cesse dans Notre troupeau, que l'ennemi du salut n'y jette jamais la division et le trouble, et que Nous y fassions l'œuvre de Dieu avec persévérance et succès !

O vénérables prêtres du Seigneur, qui êtes l'ornement et l'appui de ce diocèse, puisqu'il a plu à Dieu de choisir le plus humble d'entre vous pour le placer à votre tête, soyez-lui fidèles et dévoués ; il vous en conjure par les entrailles de Jésus-Christ, et par les intérêts des âmes, qui vous sont confiés comme à lui-même. Soyez ses zélés coopérateurs dans le bien, son conseil dans les difficultés, son soutien dans la lutte, sa consolation et sa joie dans les peines. Pour lui, il vous porte

tous dans son cœur ; il chérit vos âmes sacerdotales qui ont coûté tant de travaux et de souffrances à Jésus-Christ ; connaissant bien tous les soucis du ministère paroissial, il sera là pour vous encourager, vous aider, vous soutenir ; en face des assauts du monde pervers, vous le trouverez pour vous protéger, vous secourir et vous défendre ; en toute occasion, il veut être votre Chef et votre Père, ne lui refusez pas l'appui de votre filial dévouement.

Saintes Communautés de Religieux et de Religieuses, qui faites le bien sans vous soucier du monde ni de ses intérêts passagers, que votre désintéressement ne vous fasse pas oublier votre évêque, qui a tant besoin de vous ! Que vous soyez livrées aux travaux de l'apostolat, ou que, dans la solitude et le cloître, vous ayez pour fonctions de tenir vos mains suppliantes tendues vers le Ciel et d'offrir vos corps en victimes pour les péchés des hommes ; que vous consumiez vos forces dans les pénibles labeurs de l'enseignement, ou que, vouées au soulagement des misères humaines, vous soyez à la recherche des pauvres souffrants pour les couvrir du manteau de la charité de Jésus ; toujours, en tous vos pas et vos démarches, en tous vos dévouements et vos sacrifices, souvenez vous de votre évêque, qui se réjouit de voir son œuvre accomplie par vous, qui vous bénit, et qui demande au Ciel pour vous ce centuple promis à l'immolation religieuse. Vos asiles seront les lieux de son repos dans les moments d'épuisement, les sources d'eau vive où il ira se désaltérer, quand le poids de la chaleur et du jour pèsera trop lourdement sur ses épaules.

Vous tous, N. T. C. F., qui, au milieu d'un monde éblouissant et trompeur, gardez fidèlement le souvenir de la patrie ; vous dont la piété réjouit le regard de Dieu ; vous, chers enfants, dont le cœur pur vous rend la conversation du Ciel facile ; pères et mères de famille, chargés de tribulations et de mérites ; vieillards, qui courbés vers la tombe, entrevoyez déjà, à travers les ombres du dernier repos, l'aurore des jours qui ne finissent pas ; tous, Nous vous en supplions, gravez Notre nom dans votre cœur et sur vos lèvres, afin, qu'au moment de vos prières et de vos supplications, Notre personne, Notre œuvre, Notre apostolat soit l'objet de tous vos vœux et de toute votre charité.

A ces causes le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1o Dimanche prochain et le dimanche suivant, on chantera, avant la grand'messe, dans toutes les églises et chapelles de ce diocèse, l'hymne *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, pour demander à l'Esprit Saint de Nous éclairer et de Nous diriger dans toute Notre carrière épiscopale.

les
mar
ver
Nos
rait
Jés
ter
Vie
men
lem
pou
vive
mon
cœur
disse
fianc
spéci
Nous
jours
vous
remp
bord
de mi
plisse
les sac
d'un m
dont l
S
que N
posé, e
de Not
action
de tou
peut c
Sa
ticulier
diocèse
gardien
dien de
Sa
du zèle

20 A dater de la réception du présent mandement, tous les prêtres du diocèse réciteront à la messe, comme oraison de *mandato*, à la place de celle du Saint-Esprit, l'oraison *In anniversario consecrationis Episcopi*.

30 Les communautés religieuses voudront bien réciter, à Nos intentions, pendant quinze jours, à l'heure qui leur paraîtra plus commode, les nouvelles litanies du Sacré-Cœur de Jésus et celles de la Très Sainte Vierge.

40 Nous demandons à tous les fidèles du diocèse de réciter en famille, pendant un mois, le chapelet de la Très-Sainte Vierge, également à Nos intentions.

50 Nous renouvelons et confirmons tous les statuts, règlements de discipline, ordonnances, défenses et réserves, actuellement en vigueur dans ce diocèse.

60 Nous continuons jusqu'à nouvel ordre les facultés et pouvoirs accordés par écrit; mais ceux qui ont été donnés de vive voix, expireront au 1er d'octobre prochain.

O Cœur Sacré de Jésus, source de toute grâce, salut du monde, espoir particulier de nos temps malheureux, où les cœurs, au contact des amours désordonnés du siècle, se refroidissent pour le bien, nous mettons en Vous toute notre confiance! Nous voulons vous faire honorer d'une manière toute spéciale dans ce diocèse, qui Nous est échu en partage, et où Nous devons vraisemblablement consumer le reste de nos jours, à vous gagner et à vous conserver les âmes, que vous vous êtes acquises au prix de votre sang. Et pour que Nous remplissions plus fidèlement ce saint ministère, agissez d'abord sur Nous-même. Changez Notre propre cœur si plein de misères. Débarrassez-le de toute entrave terrestre, et remplissez-le de votre amour, afin qu'il devienne capable de tous les sacrifices; trop heureux si Nous parvenons, par ces peines d'un moment, à Nous sauver Nous-même et à sauver les âmes dont Nous avons à répondre.

Sainte Vierge Marie, Notre toute bonne Mère, souffrez que Nous déposions à vos pieds le fardeau qui Nous est imposé, et qui est bien lourd pour Nos épaules. A vous le soin de Notre personne, de Nos pensées, de Nos paroles, de Nos actions, de Notre diocèse, de ses œuvres, de ses institutions, de tout ce qui en Nous ou en ceux qui dépendent de Nous, peut contribuer à la gloire de Dieu et au bien de la religion.

Saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle, Patron particulier de notre pays et des principales institutions de ce diocèse, étendez sur Nous votre main vigilante. Soyez Notre gardien et le gardien des nôtres, comme vous avez été le gardien de Jésus et de Marie pendant votre séjour sur la terre.

Saint François-Xavier, Notre saint Patron, animez-Nous du zèle dont vous avez brûlé, pour arracher les âmes à l'enfer

et reculer les limites de l'empire du Christ. Paissions-Nous comme vous tomber victime de Notre charité, et Nous envoler, couvert de dépouilles enlevées à Satan, vers le séjour de l'éternelle gloire et du vrai bonheur !

Sera Notre présent Mandement lu au prône dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, les premiers dimanches après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, en Notre Palais Episcopal, sous Notre seing et sceau, et le contre-seing de Notre Chancelier, le vingt septième jour de juillet, de l'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

† F. X., Evêque des Trois-Rivières.

Par Mandement de Monseigneur,

J. F. BELAND, Ptre, Chan.,

Chancelier.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Certains organes du libéralisme canadien ont à ce point perdu la tête et le cœur qu'ils ne reculent pas devant l'audace d'appeler Greenway le sauveur de la minorité catholique au Manitoba. Cette énormité peut être rangée à côté de celle du publiciste anarchiste qui résumait ses thèses sur la propriété en ce mot, devenu fameux par son cynisme même : "La propriété, c'est le vol."

Greenway a été, est et déclare vouloir rester le persécuteur de la minorité catholique au Manitoba. C'est déraisonner et avoir perdu jusqu'à la notion des réalités historiques que de le présenter aux catholiques manitobains sous d'autres traits, et nul ne le sait mieux et nul n'entend mieux le prouver que les catholiques manitobains eux-mêmes.

ap
fix
de

rom
187
seu

da, l
sair
Was
Très
comp
le Fr
il a v

L
Réfor
le St
et à l
premi
pruden
matière
No

Mgr
épiscopa
est arriv
études q
gna dura
Mgr. Me
Deput
C'est un
lique. Il
de cette

Une dépêche de Rome annonce que Mgr. Falconio, le délégué apostolique au Canada, arrivera à Ottawa le 15 août et qu'il y fixera sa résidence. Il amène avec lui, pour remplir les fonctions de secrétaire, un moine franciscain irlandais.

Durant son séjour aux États-Unis, il y a vingt-cinq ans environ, Mgr. Falconio s'est fait naturaliser citoyen américain. En 1872, il a voté aux élections présidentielles. Il était alors professeur au collège St Bonaventure, à Allegany, N.-Y.

Après avoir fait la visite des maisons de son ordre au Canada, le T. R. P. Léonard, provincial des Franciscains et commissaire général de Terre-Sainte, est parti ces jours derniers pour Washington, où il va visiter le commissariat de Terre-Sainte. Le Très Rév. Père s'embarquera prochainement pour l'Europe en compagnie de son secrétaire, le Père Benoit, et de deux étudiants, le Frère Laurent et le Frère Charles. Ce dernier est Canadien : il a vu le jour à St-Ours, sur les bords de la rivière Richelieu.

Les Frères de la Charité, qui dirigent à Montréal l'École de Réforme, viennent de recevoir de Rome l'heureuse nouvelle que le St Siège a accordé l'approbation définitive à leur Congrégation et à leurs Constitutions. Déjà en 1888, ils avaient obtenu la première approbation de leurs constitutions. On voit avec quelle prudence et quelle mûre sagesse l'Église procède en pareille matière.

Nos félicitations et nos bons souhaits aux Frères de la Charité.

AUX ÉTATS-UNIS

Mgr. Frédéric Eis est le successeur de Mgr Vertin au siège épiscopal de Marquette, Mich. Mgr. Eis est né en Allemagne. Il est arrivé aux États-Unis à l'âge de 12 ans. Il y commença ses études qu'il termina au Canada, au collège de Joliette, où il enseigna durant deux ans. Il fut ordonné prêtre à Marquette, par Mgr. Meak, prédécesseur de Mgr. Vertin.

Depuis, Mgr. Eis a toujours appartenu au ministère actif. C'est un homme de grande piété et de beaucoup de zèle apostolique. Il ne peut manquer de rendre de grands services à l'Église, de cette importante région de l'Ouest américain.

Les Canadiens résidant dans cette partie des Etats-Unis avaient espéré que le choix du St. Siège se porterait sur un prêtre de leur nationalité. Ils ont été déçus en cela, mais le nouvel évêque devra leur être très sympathique, pour peu qu'il ait profité de son séjour au Canada pour s'initier à leur caractère et à leurs mœurs.

Avec Mgr. le Coadjuteur de Chicago, c'est le second évêque en 1899 sorti des maisons des Clercs de St-Viateur. C'est une belle couronne pour cet ordre de religieux.

La *Civiltà Cattolica* du 15 juillet reproduit le texte latin de la lettre d'adhésion et de remerciements adressée au St. Père par l'archevêque et les évêques de la province ecclésiastique de Milwaukee. La *Civiltà* dit de ce document qu'il est " le plus remarquable " de tous ceux que la hiérarchie américaine a envoyés à Rome en réponse au bref apostolique *Testem benevolentie*. Mgr. Katzer et ses suffragants y réprouvent les erreurs condamnées par le St. Siège, y témoignent au Pape leur reconnaissance pour cette marque spéciale de sa sollicitude toujours en éveil à l'égard de cette partie de son troupeau, et y expriment les regrets et l'indignation qu'ils ont éprouvés en voyant une partie de la presse catholique aux Etats-Unis, tout en faisant acte d'adhésion apparente aux enseignements du Docteur Infaillible, faire des réserves et prétendre, à la façon des jansénistes, que l'erreur religieuse condamnée par le Pape sous la désignation d'*américanisme* n'existait pas aux Etats-Unis. Ils y déplorent de même la manière d'agir de certains catholiques qui accusent d'antipathie à leur pays et à ses institutions ceux qui ont admis l'existence de l'*américanisme* aux Etats-Unis et signifié au Souverain Pontife leur adhésion et leur reconnaissance pour sa lettre apostolique.

Ce qui résulte de ces déclarations très explicites de la partie la plus éclairée et la plus solide de la hiérarchie américaine, si on les rapproche de celles que Mgr. Ireland a faites au nom de son école à Paris et à New-York, c'est qu'une profonde division existe dans le corps épiscopal aux Etats-Unis, division qui présege pour l'avenir des jours mauvais. La lettre du St. Père n'a malheureusement pas réussi à refaire l'union sur le terrain des principes. La parole pontificale paraît n'avoir eu d'effet que sur ceux à qui elle ne s'adressait ni ne s'appliquait. Le libéralisme américain, dont elle visait l'erreur, a pris, en niant, dans un mouvement d'ensemble et comme inspiré par un mot d'ordre, l'existence même de cette erreur, le moyen pratique le plus diaboliquement propre à battre en brèche la lettre apostolique et à en contrecarrer l'effet.

désastreux pour ses doctrines. L'hypocrisie et l'habileté mondaine s'embarassant peu de l'honnêteté des moyens ont été, de tout temps et partout, des manifestations favorites de la grande erreur des temps modernes.

S'il faut en croire le *Catholic Citizen*, l'année prochaine verrait installer une école de journalisme à l'Université Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé John Cavanaugh, et du Dr. Austin O'Malley. Une école de journalisme est l'une de ces inventions modernes dont nous n'avons jamais pu comprendre l'utilité ni la valeur

Parmi les évêques américains consultés par les autorités romaines au sujet du quatrième concile plénier aux Etats-Unis, on mentionne les noms de NN. SS. Glennon, de Kansas City, et Byrne, de Nashville.

D'une longue étude publiée dans le *National Magazine* par un M. Peter McQueen, un pasteur protestant envoyé en mission aux Philippines, il résulte que le clergé catholique a fait des Philippines des hommes purs de cœur et de mœurs. Ce qui n'empêche pas ledit pasteur de faire de son étude tout un réquisitoire contre le clergé catholique. Quand le protestantisme yankee y aura implanté le divorce et mis les mœurs au niveau des mœurs américaines, le révérend y trouvera sans doute matière à faire l'éloge du clergé protestant. C'est la logique de la secte.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Le Souverain Pontife a approuvé les canons du concile des évêques de l'Amérique latine. Il y en a plus de mille. On dit qu'au prochain consistoire, Léon XIII confèrera le chapeau cardinalice à l'un, et peut-être à deux des prélats de l'Amérique latine. On parle aussi d'une encyclique au clergé et au peuple de cette région.

En tout cas, le concile des évêques de l'Amérique latine marquera une date dans l'histoire religieuse du monde, et peut-être, par contre-coup, dans son histoire politique. Beaucoup, en effet, croient que nous marchons à une fédération des républiques la-

tines et que le fait de la réunion de tant d'hommes illustres appartenant à tous les pays de l'Amérique du Sud hâtera cet événement.

FRANCE.—L'événement religieux le plus remarquable de ces derniers jours en France, a été la tenue du congrès des juristes catholiques à Lyon, sous la présidence de M. de Lamarzelle, sénateur. Nous en parlerons avec quelques détails à notre prochaine livraison.

—Nous avons noté en temps opportun l'assemblée générale de la Société des propriétaires chrétiens de France. Les notes que nous publions alors seront complétées par cet extrait d'un article de la *Revue sociale* de Belgique :

... L'admirable association que l'élite de la société française a créée, il y a quelques années, sous le modeste titre de : " Société des propriétaires chrétiens ". Composée de propriétaires de biens immobiliers et mobiliers, cette société est d'une aristocratie de meilleur aloi que tant de sports, clubs et cercles mondains, auxquels, hélas ! de nos jours, une noblesse désœuvrée et abâtardie se fait gloire d'appartenir pour y perdre bien souvent l'honneur et la fortune accumulés par plusieurs générations. Cette association, bien qu'encore jeune, a déjà rendu les plus grands services à la cause de Dieu et produit les plus consolants résultats au point de vue social.

Le propriétaire ou le capitaliste reconnaît, en y adhérant, qu'il a un devoir social à remplir, qu'il ne suffit pas pour s'acquitter de ce devoir, d'augmenter sa fortune, de dépenser paisiblement ses revenus annuels, de faire travailler et de payer loyalement ses ouvriers ; il confesse que le riche comme le pauvre doivent, pour leur propre bonheur comme pour le bien de la société, vivre selon les principes immuables enseignés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans son saint Evangile ; il veut, en un mot, le rétablissement de l'ordre chrétien dans la famille et dans la société.

Partant de cette idée fondamentale, la Société des propriétaires chrétiens s'est fondée sur les principes suivants :

" Nous voulons le rétablissement de l'ordre chrétien dans la famille et, par suite, dans la maison et dans la propriété.

I. Pères de famille, nous entendons garder intacte l'autorité dont Dieu nous a investis, pour diriger nos enfants, pour en faire de solides chrétiens et de bons serviteurs de la patrie. En conséquence nous nous engageons à les édifier par notre conduite, et à ne les confier qu'à des professeurs chrétiens.

II. Maîtres de maison, nous nous efforçons de suppléer aux institutions qui ne sanctionnent pas nos obligations envers nos serviteurs. Ce sont des membres de la famille à qui nous devons aide et protection. Nous nous occupons donc des intérêts de leur âme, et nous surveillons leur conduite en même temps que nous rémunérons les services qu'ils nous rendent.

tor
co
rie
un
Co
tra
me
son

cap
fina
pré
le p
nous
nous
corro
mot,
socia
nous
tres

C
devo
plus

—
paire,
expos
plot q
V

II
à l'étr
Lé
centra
La
distrib
rique,
ples co
A
destruc
le ven
place in
C'e
l'armée,
et com
lutte po

—L
de Jérus
ment en

III. Nos employés et nos ouvriers, nos fermiers ou métayers, tous ceux, artisans ou agents quelconques, que nos propriétés constituent nos obligés, ne sont pas pour nous de simples inférieurs avec qui le Code civil seul règle nos rapports. Remplissant une fonction sociale, nous en acceptons les obligations morales. Comme intendants de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous voulons travailler à faire régner le bien sur tous nos domaines, et à réprimer le mal avec les moyens d'action dont les propriétaires ne sont pas encore spoliés.

IV. Enfin, malgré la mobilisation toujours croissante des capitaux, et la séparation qu'on prétend créer entre les intérêts financiers des particuliers et le bien général du pays, lorsque nous prêtons à intérêt, nous ne voulons pas nous procurer avant tout le plus de revenu possible, quelle qu'en soit la source ; et quand nous prenons part aux entreprises industrielles ou financières, nous entendons assumer aussi les charges morales et matérielles correspondant aux affaires qui nous apportent des profits. En un mot, nous tâchons de donner le bon exemple à nos inférieurs sociaux, et d'exercer sur eux cette action pour le bien à laquelle nous oblige la supériorité de rang comme pères de famille, maîtres de maison et propriétaires chrétiens."

Ces statuts s'inspirent de la conviction que chacun a des devoirs sociaux, d'autant plus impérieux et étendus qu'il possède plus de biens et jouit de plus d'autorité.

— Dans un article de l'*Echo de Paris*, M. Quesnay de Beaurépaire, l'ancien président de chambre à la Cour de Cassation, exposait il y a déjà quelque temps, le but et les moyens du complot que cache la campagne dreyfusarde.

Voici quelques lignes de son article :

Il est de toute évidence qu'une organisation puissante existe à l'étranger pour favoriser un complot contre la France.

Les juifs de tous les pays ont souscrit, et leurs fonds sont centralisés à Bruxelles. Je connais le nom du banquier.

La Franc-Maçonnerie internationale a fourni les agents et distribué les ordres ; les journaux ont été achetés jusqu'en Amérique, et un immense égarement de l'opinion pousse tous les peuples contre nous.

A l'intérieur, un groupement de chefs s'est formé pour la destruction de la France. L'ambitieux et le déclassé y conduisent le vendu et l'anarchiste. L'internationale juive y tient une place importante.

C'est le dernier assaut livré par la coalition révolutionnaire à l'armée, à la justice, au catholicisme, à toutes nos forces vitales ; et comme l'étranger a la main partout dans ce complot, c'est la lutte pour l'abaissement et la ruine de la patrie française.

— Le 16 juillet, à l'occasion du 800^e anniversaire de la prise de Jérusalem par les croisés, on a inauguré à Boulogne un monument en l'honneur de Godefroy de Bouillon. Le P. Gaffre, le do-

minicain si connu au Canada, a prononcé un magnifique discours à la gloire du héros.

—Une souscription lancée par la *Croix* a produit en un mois un million de francs pour l'achèvement du dôme de Montmartre. N'est-ce pas prodigieux ?

BELGIQUE.—La Belgique vient de perdre en Mgr de Harlez, de l'université de Louvain, l'un de ses plus illustres enfants et l'Eglise, un vaillant défenseur.

Voici la biographie qu'en donne la *Croix* :

Mgr C. Joseph de Harlez est né à Liège, en 1832, au sein d'une famille où les saines traditions catholiques sont, depuis des générations, unies à la pratique de la charité et au culte des lettres et des sciences.

Le jeune de Harlez, qui était doué des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, se destina d'abord au barreau après avoir fait d'excellentes études classiques auxquelles il avait ajouté celle des langues vivantes des principales nations de l'Europe, et même des peuples orientaux. Après avoir été reçu docteur en droit, le jeune de Harlez obéit à la vocation ecclésiastique et entra au Séminaire de Liège, où il fut ordonné prêtre en 1858. C'est là qu'il perfectionna ses connaissances profanes, déjà si considérables, par l'étude de la théologie, de l'Écriture Sainte et de l'exégèse.

Mgr de Harlez était mieux que personne doué de toutes les qualités et des talents qui conviennent aux professeurs de l'enseignement supérieur. Aussi devint-il bientôt directeur de l'École normale d'humanités de l'Université de Louvain. C'est là qu'il a exercé, pendant plus de trente ans, avec un succès toujours croissant, les fonctions de professeur des hautes sciences. Beaucoup de ses ouvrages (on en compte près d'une centaine) ont été édités en France. Citons pour mémoire : une traduction de l'*Avesta* ; une *grammaire de la langue mandchoue*, *manuel de langue Pehivi*, un *mémoire sur la religion des Tartares*, etc.

* * *

Mgr de Harlez, savant professeur, l'un des plus érudits de notre siècle, était en même temps un prêtre pieux, affable et rempli de charité pour ses élèves. La causticité piquante de sa conversation toujours intéressante et raffinée était tempérée par un tact exquis et une politesse pleine de condescendance.

Fidèle à l'Eglise catholique, dont toute sa vie il fut le défenseur dévoué, loyal, envers ses adversaires, il ne se laissait guère émouvoir par les attaques plus violentes que sérieuses et bien fondées qu'il réfuta toujours avec autant de talent que de succès.

Malgré son âge avancé, Mgr de Harlez avait conservé toute la fraîcheur d'imagination de sa jeunesse, et il envisageait d'un

œil
fur
l'Ég

gais
Deu
ce p
lira

est n
et le
breu
Long
s'ouv
croix
sont

fêtes
même
rale a
bavar
de Ba
M

ces ce
va s'a
pire ou
tants
vous e
observ
la stat
dans le
tholiqu
79 et 8
pas 21
expérie
assuré
devant
non to
prussien
balancé
il a perc
(Bauern
protesta
force de
tolère p
socialist
tueux. N
Eglise, c
votes, la

œil fort tranquille et même optimiste le dénouement de la lutte furieuse engagée par l'impiété moderne et la libre pensée contre l'Eglise, qui a des promesses éternelles.

BAVIÈRE.—Il y a trois ans, Georges Goyau, un écrivain français qui connaît très bien l'Allemagne, publiait dans la *Revue des Deux Mondes* d'intéressantes études sur la situation religieuse de ce pays. Au moment où une réaction se dessine en Bavière, on lira avec intérêt ce qu'il disait alors de cette région :

Volontiers on parle de la "catholique Bavière" et l'épithète est méritée. Elle est par excellence, l'asile des traditions pieuses ; et le clergé régulier, qui les entretient, est relativement plus nombreux en Bavière que dans toute autre partie de l'Allemagne. Longtemps encore, au-dessus de la porte des masures rurales, s'ouvriront les bras d'une madone ou s'allongeront ceux d'une croix. A la cour, des cérémonies survivent, qui partout ailleurs sont disparues.

... Survivance d'un âge où la religion créait et ordonnait les fêtes de cour, cette cérémonie de la Saint-Georges, par le fait même qu'elle est un anachronisme, témoigne d'une fidélité littéraire aux anciennes coutumes religieuses, trait distinctif de la piété bavarroise. ... C'est une cour officiellement catholique que la cour de Bavière.

Mais en dépit des pompes du catholicisme, en dépit même de ces œuvres, la prise qu'il avait jadis sur la vie publique bavarroise va s'affaiblissant. Munich est la seule ville catholique de l'empire où le socialisme se soit implanté ; il détache ceux représentés au Reichstag, un au Landtag. Vainement chercheriez-vous en Bavière, cette correspondance presque adéquate que l'on observe, sur d'autres points de l'Allemagne, entre les données de la statistique religieuse et le résultat des élections législatives ; dans les deux circonscriptions de Munich, la proportion des catholiques au nombre total des habitants est respectivement, de 79 et 88 o/o, et les suffrages recueillis par le centre ne dépassent pas 21 et 28 o/o. Si quelqu'un semblait appelé, par son insigne expérience du terrain catholique, à réparer ces disgrâces, c'était assurément le comte Conrad de Preysing, neveu de Ketteler ; devant lui, les obstacles foisonnèrent ; il fit tout ce qu'il put, non tout ce qu'il eût voulu. Le centre est traité d'invention prussienne par certains Bavarrois de vieille souche. Il est contrebalancé, dans les campagnes—spécialement en Basse-Bavière, où il a perdu la moitié des circonscriptions, par la Ligue des paysans (Bauernbund), dont vainement il signale les candidats comme protestants ou "libéraux". On mesurerait assez exactement la force de l'Eglise romaine en Bavière, en disant que l'électeur ne tolère point de la sentir attaquée : M. de Vollmar et ses amis socialistes sont, en matière religieuse, des opportunistes respectueux. Non moins exactement, on mesurerait la faiblesse de cette Eglise, en disant que l'électeur accepte malaisément, pour ses votes, la discipline du clergé : les candidats de la cure ne sont

point, forcément, les élus des fidèles. La presse catholique, en Bavière, est moins riche et moins influente qu'en d'autres pays allemands.

L'esprit public, depuis quelques années, échappe lentement à l'Eglise, et les mœurs aussi lui échapperaient-elles ? Certaines statistiques des naissances illégitimes tendraient à le prouver. Dans cette laïcisation de la vie publique, dont le socialisme profite, l'Etat bavarois a sa part de responsabilité ; depuis Mongolas, ministre au début du siècle, jusqu'à M. de Lutz, ministre hier, les hommes politiques de la Bavière ont lentement tari la sève catholique. C'est à l'instigation de ce royaume que fut inséré en 1872, dans la législation de l'empire, le fameux " paragraphe de la chaire," prélude du Kulturkampf. Le premier ministre de Bavière, chancelier actuel de l'empire, fut en 1869, le seul gouvernant en Europe qui rêva d'une ingérence des pouvoirs laïques dans les délibérations du concile. Les prêtres " vieux catholiques " hostiles à l'infaillibilité papale, furent maintenus par M. de Lutz, vingt ans durant, dans les paroisses catholiques dont ils étaient titulaires. La réunion à Munich d'un congrès catholique allemand fût, en 1890, quasiment prohibée. L'établissement catholique, en Bavière, est somptueusement installé ; mais dans cette installation il est comme calfeutré. On permet au clergé des œuvres de philanthropie, mais s'il se mêlait trop activement aux conflits sociaux, il risquerait d'être arrêté au nom de l'ordre public. On lui permet de se manifester par des processions et par des missions ; mais s'il s'abandonnait à certaines hardiesses de propagande, il risquerait d'être arrêté au nom de la paix religieuse. Au fond de ces églises bavaroises, où l'on ne refuse aucun luxe à Dieu, vous rencontreriez, surtout depuis le congrès catholique qui s'est réuni à Munich, en 1895, plus d'un prêtre tout enveloppé des vapeurs de l'encens, qui volontiers échangerait ce confort contre la liberté d'action du clergé rhénan.

31 juillet 1899.